



Accueillir et sécuriser à l'école élémentaire

En amont du retour en classe

Source : <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>



Préparer le retour à l'école et gérer les conséquences de la crise sanitaire chez les élèves.

Le confinement de la population dû à la pandémie a nécessité la mise en place d'un certain nombre de mesures pour assurer la continuité pédagogique et garder le contact avec les enfants et leur famille. Cette situation, inédite, nécessite maintenant de préparer le retour à l'école et de gérer les conséquences de la crise sanitaire chez les élèves.

Outre les conditions sanitaires globales de réouverture des écoles (gestion des masques, des espaces, du gel hydro alcoolique, etc.), la vulnérabilité scolaire et les besoins particuliers de certains enfants demandent une attention spécifique de la part de leurs professeurs afin d'envisager les adaptations et aménagements nécessaires dans l'organisation de leurs enseignements.

Une attention soutenue devra être portée aux élèves qui auront été les plus éloignés de l'école pendant la période de confinement (notamment ceux en situation de rupture numérique, en situation de handicap, ayant des besoins éducatifs particuliers ou vivant dans un contexte familial complexe - espace de vie restreint, contraintes linguistiques ou cognitives ...).

Les outils des enseignants et ceux qui sont mis à disposition sur le site du ministère pourront être utilisés (repères de progressions pour les quatre cycles, outils pour faire le bilan des apprentissages) ainsi que les nombreuses ressources mises à disposition des enseignants et des familles lors de la période de confinement sur le site Eduscol.



Avant le retour en classe

Avant la fin du confinement, le directeur de l'école prendra contact avec l'ensemble des enseignants de son école afin de donner des indications sur les conditions de la reprise :

- Sur l'**organisation propre à l'école** (conditions sanitaires à respecter)
- Ce temps permettra aussi d'élaborer le **message à transmettre aux parents** pour préparer le retour
 - Modalité d'accueil des élèves ;
 - Précautions prises pour assurer la sécurité physique des élèves (organisation des différents temps à l'école, notamment la récréation et l'organisation de la classe)
- **Quelques conseils pourront être adressés aux parents** afin de préparer le retour : Réinstaurer un rythme quotidien en ayant des repères journaliers afin de préparer les enfants à un retour à l'école



Accueillir et sécuriser à l'école élémentaire

Au moment du retour en classe

Source : <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>



S'assurer du bien-être psychologique des élèves

Pendant la période de confinement, certains enfants peuvent notamment avoir développé des symptômes de stress ou d'anxiété. On peut penser qu'une partie des élèves montreront des signes d'anxiété. Il faudra prendre en compte cette fragilité.

Lors du retour à l'école, il est important d'être **vigilant sur tous les éléments qui pourraient indiquer un mal-être chez un enfant** ; par exemple, un enfant :

- Un enfant dont le comportement n'est plus le même, selon les parents (par exemple, il ne porte plus d'intérêt aux jeux qu'il appréciait) ;
- Un enfant qui se désintéresse des apprentissages scolaires alors qu'il appréciait ces activités auparavant ;
- Un enfant qui se replie sur lui-même (il parle moins, il passe beaucoup de temps seul...) ;
- Un enfant dont les réalisations scolaires ne sont pas les mêmes (niveau scolaire très nettement différent, dessins qui interpellent, langage lié au champ lexical du stress, de l'angoisse...).



Des modalités de soutien à apporter aux enfants

L'adulte doit faire preuve de la plus grande empathie et permettre à chacun l'expression de l'anxiété ressentie.

- **Recueillir la parole spontanée des élèves :**

Par une brève reformulation, l'adulte signifie à l'enfant que son message a été entendu. Il lui confirme la compréhension de son discours, en restant le plus proche possible de la manière dont l'enfant l'a exprimé.

- **Estimer le niveau d'anxiété de l'enfant**

Laisser s'exprimer l'enfant et lui poser des questions sans les anticiper. Ainsi, si un enfant pose la question de savoir si le virus est dangereux, lui retourner la question : « Et toi, qu'en penses-tu ? Qu'est-ce qui te fait dire ça ? ». Une écoute active permet alors de mieux adapter la réponse que l'on peut lui faire.

- **Assurer une communication et une écoute attentives**

Laisser parler l'enfant, répondre à ses questions, ne pas forcer une discussion. Si l'enfant est stressé ou a peur, on peut parler de ses émotions avec lui et le rassurer sur le fait qu'une émotion est normale et naturelle. Lui demander par exemple : « Quand sa peur se manifeste-t-elle ? De quelle manière (pensées, images, sensations dans le corps) ? Qu'est ce qui la diminue ? ». Initier des activités créatives, comme jouer avec lui ou dessiner, peut faciliter le partage des émotions.

- **Informé et rassurer l'enfant, lui permettre d'être acteur pour gérer son inquiétude**

Le rassurer sur sa propre sécurité : s'il tombe malade, il recevra des soins appropriés.

- **Lutter contre les idées fausses et la désinformation**

L'information doit être claire et adaptée à l'âge de l'enfant en proposant des documents supports illustrés par exemple. Rappeler que cette situation est exceptionnelle, temporaire ; que les mesures ont été mises en place pour ralentir la progression de ce virus pour ensuite permettre un retour à notre vie normale. Il est important de lister avec l'enfant les actions qu'il peut mettre en place et de lui apprendre les gestes barrières pour lutter contre le virus (prendre soin de lui (hygiène), faire un dessin pour ses grands-parents qu'il n'aura pas vu depuis longtemps, etc.



En cas de situations d'enfants particulièrement préoccupantes

Si la situation particulière d'un enfant paraît particulièrement préoccupante, l'enseignant en avertit le directeur de l'école ; les personnels des RASED (le psychologue de l'éducation nationale notamment) peuvent être sollicités pour avis, ainsi que le médecin de l'éducation nationale.

Le cas échéant, les mesures habituelles liées à la protection de l'enfance s'appliquent, selon les protocoles en vigueur dans le département concerné.

L'accueil de la parole des enfants peut être envisagé en dehors de la classe (mais dans l'école) au sein de dispositifs différenciés organisés avec la participation des psychologues de l'éducation nationale. De tels dispositifs peuvent aider à évaluer individuellement les conséquences du mal être des enfants, dans le cadre d'un repérage ciblé de ceux présentant une souffrance manifeste. Si un suivi adapté semble nécessaire, une orientation vers les structures de soins appropriées sera alors proposée aux familles.